acteur Alexandre Komorowski, conseiller général des collégiens ▶ P. 16

en débat Un budget 2008 « passage de témoin » ▶ P. 18

en actions Pas de fermeture de classe à Paul Bert ! ▶ P. 20

découvertes Ta ziqu'en scène : derniers jours pour vous inscrire ▶ P. 25

Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 88 - mai 2008

Médiathèque
365 premiers beaux jours

Dossier pages 7 à 11

Le marché comme vous l'aimez

Pierrette Ribelotte,
54 ans, habitante du quartier Larue

Lors de la fête du printemps qui s'est déroulée au marché du Cœur de ville le samedi 12 avril, j'ai été sollicitée pour remplir un questionnaire concernant mes habitudes de consommation. Étant très attachée aux commerces de proximité, j'y ai répondu avec la plus grande attention. Toutefois, j'aimerais connaître les résultats de cette enquête. Par ailleurs, je tiens à vous signaler que j'apprécie le fait que le marché ait désormais lieu le mercredi, ce qui me fait une occasion de promenade avec mon petit-fils.

« La ville a fait le choix de déplacer les jours de marché aux mercredi et samedi afin de mieux répondre aux attentes des Chevillais. Quant au questionnaire auquel vous avez répondu, il fera l'objet d'une étude approfondie par l'institut de sondage mandaté à cette occasion. Les grandes tendances de cette étude vous seront communiquées dans un prochain numéro du journal municipal. »

Votre avis nous intéresse...
Participez vous aussi à cette rubrique en vous adressant à : Courriers des lecteurs, direction de la Communication, Mairie de Chevilly-Larue, 88, avenue du Général de Gaulle 94669 Cedex
Courriel : communication@ville-chevilly-larue.fr
Chaque mois, une sélection sera publiée.

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°88
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.
Directrice de la communication : Marion Quaglio.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Guy Chanel.
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Mala Benoît, Marc Ellenberger, Mira, Pierre Mitev, Fabrice Neddam, Philippe Stisi.
Secrétariat : Yvette Valladas.
Conception et maquette : Anatome.
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 29, rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 56 30 09 10
Fax : 01 56 30 09 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue. fr

Sommaire

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer
- À chacun son éco-composteur
- L'air, les ballons et deux gagnants
- Souvenir de la déportation
- Étalages de printemps
- Bienvenue aux nouveaux Chevillais
- Capitulation de l'Allemagne nazie
- Jour de chine

7-11 Enjeux
- La médiathèque fête ses 1 an

12 Le point sur...
- La vérité sur le "train de vie" du Maire

14-15 Près de chez vous
- Voyages au collège Jean Moulin
- Vide-grenier de printemps
- Espace Jacqueline Auriol : patchwork, boutis, broderie... et récital de chansons françaises
- Repas de fête à La Guinet

16-17 Acteur
- Alexandre Komorowski, taille « Sciences-po »

18-19 En débat
- Budget 2008 : saine gestion pour ville dynamique

20-21 En actions
- Les délibérations du Conseil municipal
- Permanences du Maire
- Pas de fermeture de classe à Paul Bert !
- Le pôle collégien se cherche un nom
- Services postaux : quand l'un ouvre l'autre suit

22-23 Tribunes
- Expressions des groupes d'élu(e)s

24-27 Découvertes
Culture
- Id' Lire : le « Top 10 » des collégiens
- Exposition : il était autrefois à Chevilly...
Livres et vous
- Livres d'artistes
Mémoire
- La poste à Chevilly-Larue, une histoire mouvementée

28-29 Sports
- Les Boucles chevillaises

30-31 Vie pratique
- Le prix de l'eau
- État civil
- Les pharmacies de garde
- Les offres d'emploi
- Les permanences
- Les infos indispensables

Le point de vue du maire

Encore une classe sauvée !

Pendant la période qui a précédé les vacances scolaires, les enseignants et les parents d'élèves des écoles Paul Bert A et B ont exprimé de différentes manières –réunions, pétitions, délégations, occupation de l'école– leur refus de voir intervenir une fermeture de classe, alors même que celle-ci était décidée par l'Inspection d'Académie sans concertation et dans des circonstances uniques dans le Val-de-Marne : une hausse des effectifs pour la prochaine rentrée.

Pas moins de trois rencontres ont eu lieu avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie ou son représentant, qui ont permis de faire valoir le caractère injuste et incohérent de cette décision : outre l'augmentation du nombre des élèves à la prochaine rentrée, j'ai notamment fait valoir la décision de l'État de mettre en œuvre un Contrat urbain de cohésion sociale dans le quartier des Sorbiers, mais aussi le passé douloureux des institutions scolaires du quartier ces dernières années et les efforts engagés par la commune pour doter l'école de moyens destinés à favoriser la réussite scolaire des enfants.

Pour ce qui les concerne, parents et enseignants ont manifesté leurs craintes de voir se multiplier les classes à double niveau alors que beaucoup d'élèves ont plutôt besoin d'un soutien renforcé, et leur hostilité à des changements d'école susceptibles de perturber les enfants. En somme, tous les arguments ont été exposés pour rejeter une conception strictement comptable de la gestion des effectifs enseignants et pour mettre en avant l'intérêt des enfants, notamment en recherchant la stabilité des équipes pédagogiques.

À la suite de ces actions et de ces débats, Monsieur l'Inspecteur d'Académie vient de m'indiquer par courrier qu'après avoir entendu les partenaires de l'école et le Maire, il était disposé à revoir sa position. Constatant qu'un certain nombre de circonstances locales ont un caractère exceptionnel, il pourrait reconsidérer la décision de fermeture de classe, à la condition que se mette en place au sein de l'école, et avec la participation de la Municipalité, un groupe de travail destiné à réfléchir à la meilleure organisation possible du groupe scolaire Paul Bert pour l'avenir.

C'est évidemment aux membres de la communauté scolaire de décider ce qu'il convient de faire à partir de cette proposition. Pour ma part, je considère qu'il y a une évolution significative de la position académique, qui confirme s'il en était besoin que l'action collective peut *« faire bouger les lignes »*, et qu'il convient de relever le défi de la concertation, dès lors que celle-ci a bien pour but d'aider l'école et les enfants à réussir, et qu'elle ne met pas en cause l'existence d'un groupe de deux écoles.

Félicitations donc à toutes celles et à tous ceux qui se sont mobilisés de diverses manières pour permettre cette avancée, et rendez-vous bientôt pour continuer à défendre la qualité du service public d'éducation. ●

Christian Hervy, Maire
et Conseiller général délégué

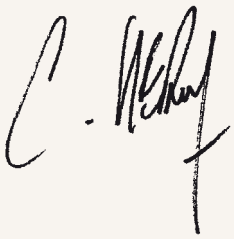

Le dessin de Roxana Zayeni-Langroudi.

Le dessin de Adam Berlan-Landrin.

L'air, les ballons et deux gagnants

Bravo aux deux jeunes auteurs de ces deux dessins ! C'est avec ces œuvres que Roxana Zayeni-Langroudi et Adam Berlan-Landrin, élèves de CM1 à l'école Pasteur, se sont classés parmi les 20 meilleurs sur 440 concurrents au concours de dessin organisé par la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly. Ce concours avait pour thème « L'air et les ballons ». Les lauréats ont été primés le 3 avril dans le cadre de la semaine du développement durable. Ils ont remporté chacun deux places pour le spectacle *Le Roi Lion*. Leur classe a également été primée collectivement. Les dessins de ce concours sont exposés à la Maison de l'Environnement et du Développement durable jusqu'à fin mai.

Aéroport d'Orly - Aérogare sud (01 49 75 90 70)

À chacun son éco-composteur

Jardiner c'est bien, faire son compost c'est mieux. C'est bien l'avis de la centaine de Chevillais qui a fait le succès de la nouvelle distribution d'éco-composteurs organisée par la Municipalité le 12 avril. À eux désormais d'en apprécier l'usage et les avantages. Comme l'ont découvert avant eux ceux qui avaient profité des précédentes distributions. *« Nous avions voulu en acquérir un parce que nous voulions en premier lieu réduire nos détritus »*, explique Mme D. *« Par souci écologique. Nous avons pris l'habitude d'y mettre nos déchets de tonte, mais l'hiver il y en a peu. En revanche, nous nous rattrapons avec les épluchures de fruits et surtout de légumes car nous sommes de grands consommateurs de soupe faites maison »*. Et – mais faut-il le rappeler ? – l'éco-composteur fait aussi le bonheur des plantes du jardin : *« Ce qui est bien, c'est que cette année nous n'aurons pas besoin d'aller à la jardinerie du coin pour nous approvisionner en compost »*.
Alors, avis à ceux qui ont oublié de venir retirer leur éco-composteur : ils peuvent venir le chercher au **Centre technique municipal, du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30** en n'oubliant de contacter préalablement M^lle^ Bonvallet, ambassadrice du tri, au service Environnement (01 45 60 19 89).

Commémoration

Souvenir de la déportation

La Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants ont commémoré la journée de la déportation, dimanche 27 avril. En raison des fêtes de la Pâque juive, dont la date cette année concordait avec cette journée, les représentants de la communauté israélite n'ont exceptionnellement pas pu être présents. À cette occasion, le cortège a déposé une gerbe au monument aux morts. La lecture d'un message de la Fédération nationale des internés, résistants et patriotes (FNDIRP) était suivie d'une allocution de Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué. Ces interventions ont rendu hommage aux six millions de victimes tombées sous les coups de la barbarie nazie dans les camps de concentration et d'extermination.

Marché en fête

Étalages de printemps

C'était la foule des grands jours au Cœur de ville ce samedi 12 avril. Fanfare, ballons et paniers garnis à gagner ont fait le bonheur des badauds. Le marché, qui désormais se tient le mercredi et le samedi matin, fêtait le printemps. Pour l'occasion, les Chevillais venus des quatre coins de la ville ont goûté aux plaisirs d'une matinée où commerce de proximité rimait avec convivialité. Face aux locaux du futur primeur, l'apéritif était offert par la Municipalité. Et l'on s'imaginait déjà s'asseoir à la brasserie qui ouvrira bientôt ses portes. En attendant, le marché compte déjà de nombreux commerces de bouche : un poissonier, qui préfère vendre du poisson petit bateau, plus frais et aux qualités organoleptiques renforcées, plutôt que du chalut, quatre marchands de fruits et légumes, deux fleuristes, une marchande d'œufs bio, un crémier, un boucher-tripier, un marchand de produits régionaux et un vendeur de fruits et légumes secs. Un boulanger-pâtissier et un rôtisseur sont attendus. ●

Prochaines animations sur le marché : samedi 24 mai (distribution de roses aux mamans pour la fête des mères) et samedi 27 mai (30 paniers garnis à gagner).

Bienvenue aux nouveaux Chevillais

Les nouveaux Chevillais étaient conviés à une réception en leur honneur le mercredi 16 avril à la salle Simone de Beauvoir. Accueillis par le Maire, Christian Hervy, les élus et des représentants des services municipaux, c'était pour eux l'occasion de faire connaissance avec leur ville et ceux qui la composent. Sur de nombreux panneaux, leur étaient en effet présentées les activités municipales de nombreux services tels le service municipal de la Jeunesse, les services de la Petite enfance et de l'Enfance, le service des Sports, la médiathèque, etc. À cette occasion, ils ont reçu un dossier de présentation de la ville qui leur permettra de mieux faire connaissance avec leur nouvel environnement. ●

8 mai

Capitulation de l'Allemagne nazie

Le Maire, le Conseil municipal, la communauté israélite et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer la victoire des forces alliées sur le nazisme le 8 mai 1945. Il y a 63 ans, la prise du Reichstag mettait fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe et annonçait la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie signée le lendemain à Berlin. À l'occasion de cette commémoration, un hommage sera rendu notamment aux résistants. Une gerbe sera déposée au monument aux morts et l'assistance se recueillera devant la stèle du Maréchal Leclerc, dont les troupes ont libéré Paris insurgé. ●

Rendez-vous à 11 h devant le monument aux morts (place de l'Église).

Dimanche 22 juin

Jour de chine

Peu importe que la brocante de printemps ait lieu au deuxième jour de l'été, l'important est d'y participer. Ceux qui voudront y vendre leurs fonds de grenier doivent s'inscrire auprès du service Économie de la ville, 40 rue Élisée Reclus (01 45 60 19 58) ou auprès de France Braderie (01 43 24 53 65) ou en retirant directement un bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie. Le prix du mètre linéaire est de 6€ pour les Chevillais (10€ pour les non Chevillais) + un chèque de caution de 15€. Ceux qui viendront pour acheter n'auront alors que l'embarras du choix. ●

Pour tous, la brocante se tiendra place de Lattre de Tassigny de 6 à 20 h.

La médiathèque fête ses 1 an

en résumé

Il y a un an, la médiathèque Boris Vian ouvrait ses portes aux Chevillais. Depuis, on y vient pour emprunter des livres, des CD ou des DVD, se documenter, regarder un film, surfer sur le net, voir une expo, écouter un conte, ... En un mot : apprendre. Et avec son programme hors les murs, la médiathèque se déplace dans les crèches, les collèges, les parcs, auprès des personnes âgées...

Anniversaire

La médiathèque souffle sa première bougie

Un Chevillais sur trois est aujourd'hui inscrit à la médiathèque Boris Vian. La proximité, la gratuité et le partage ont fait de ce lieu un repère culturel majeur pour la ville.

Mariem a 24 ans mais elle est plongée dans un livre pour enfant qu'elle a pris un peu au hasard sur l'étagère. *« Quand j'ai la tête pleine, je m'offre une récréation »*, dit-elle en levant la tête. Devant elle, s'étalent des pages entières de formules mathématiques. Mariem est étudiante en Master et trouve à la médiathèque le calme propice à sa concentration. Elle y vient pour la seconde fois. Julia, elle, est une habituée des lieux. À 12 ans, elle avoue sa *« passion pour les livres, surtout les romans »*. Pendant que son petit frère de 2 ans écoute la « soupe » du jour, un conte intitulé *Tutti Tutti* raconté, joué et chanté, elle baguenaude dans les rayons et choisit trois titres. Un an après son ouverture, la médiathèque Boris Vian semble tenir toutes ses promesses. *« Elle est devenue un repère culturel majeur pour la ville »*, se félicite sa directrice, Danielle Frelaut. Le succès au rendez-vous est au-delà des espérances. L'ancienne bibliothèque accueillait près de 12 % de Chevillais. Le Conseil municipal avait fixé l'objectif d'atteindre 25 % d'inscriptions. *« Nous en sommes déjà à 28 % et nous continuons d'inscrire près de 150 personnes par mois »*, explique encore Danielle Frelaut qui n'en reste pas là et considère la conquête de nouveaux publics comme une mission pérenne. La clé du succès tient en quelques mots : proximité, gratuité, partage. Un propos qu'appuie également Marie-France Daniel, directrice adjointe du lieu. *« Avant, nous touchions surtout un public acquis à l'écrit. La transparence du lieu, sa proximité avec des quartiers d'habitation a apporté une diversification des catégories sociales. Ici, la curiosité peut s'installer partout. On vient chercher un livre, on trouve un DVD »*. En effet, un des paris lui aussi réussi était de miser sur la diversité culturelle, d'amener le public à aller vers l'imprévu. De nouveaux services ont donc pris leur envol, comme les prêts de CD, de DVD ou l'ouverture d'un espace multimédia. Égida, Chevillaise de 41 ans, a pris ses quartiers au cyber-espace. Elle vient plusieurs fois par semaine consulter ses mails et surfer sur la toile. Au passage, elle emprunte un bouquin ou un film. Même Christian, qui pourtant vient de Thiais, est un assidu. Lui préfère s'attarder en mezzanine, du côté de la musique. *« Depuis l'ouverture, je viens toutes les semaines et je n'en ai pas encore fait le tour ! »* Comme en témoigne Karim Selmani, bibliothécaire au secteur Jeunesse, *« il y a des jeunes qui poussent la porte aujourd'hui alors qu'ils ne venaient pas dans l'ancienne bibliothèque »*. Mais la médiathèque est bien plus qu'un simple lieu de « consommation » de culture. Le partenariat avec les écoles pour développer le plaisir de la lecture est très actif. Toutes les classes viennent au moins deux fois dans l'année. L'équipe programme des rencontres, organise des expositions, des concerts, travaille avec toutes les structures de la ville (Centre culturel, Maison du Conte, Maison pour tous, crèches et écoles…). Elle programme des histoires toute l'année, pour tous les âges. *« La richesse de la médiathèque, c'est son équipe, sa bienveillance, ses compétences et son envie d'être dans le partage »*, souligne Danielle Frelaut. Une opinion que semble partager cette main inconnue qui a écrit sur le Livre d'Or : *« Franchement bien, la médiathèque elle déchire »*. ●

Ici, la curiosité peut s'installer partout. On vient chercher un livre, on trouve un DVD.

Marie-France Daniel, directrice adjointe

Mala Benoît

Classique, jazz, rock, rap,... Le prêt de CD joue sur toutes les tendances.

La médiathèque multiplie les actions hors les murs comme lorsqu'elle se déplace **dans les crèches** chaque semaine (ci-dessus) ou lors des **« Lectures en herbe » durant l'été** (ci-dessous).

Chiffres clés

65 095

Le nombre de documents à disposition du public. Celui-ci a accès à 54 847 livres (30 647 livres adulte et 24 200 livres jeunesse), à 8 238 CD, à 1 856 DVD, à 135 Cdrom, ainsi qu'à des revues et des magazines.

160 000

Le nombre de prêts effectués depuis l'ouverture. 70 % sont des livres.

180 %

La progression d'inscrits à la médiathèque depuis un an. Les augmentations les plus fortes sont constatées dans les quartiers des Sorbiers et du Centre.

60 %

des jeunes chevillais de 6 à 14 ans sont inscrits à la médiathèque.

28 %

de la population chevillaise est inscrite à la médiathèque contre 12 % à l'ancienne bibliothèque.

Parole d'élue

« La gratuité garantit l'accès pour tous »

Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture

L'augmentation de la fréquentation de la médiathèque a largement dépassé nos espérances, et ce pour trois raisons principales. La Municipalité a fait le bon choix d'implantation en Cœur de ville et à proximité du groupe d'immeubles regroupant la plus grande partie de la population. Le lieu est ouvert et donne envie d'y entrer. La médiathèque attire des familles, des enfants, des jeunes et des personnes âgées qui ne fréquentaient pas l'ancienne bibliothèque. La gratuité joue beaucoup dans le succès car elle lève les barrières à l'inscription. C'est facile. Il n'y a pas à se poser de questions. Cela permet surtout un accès pour tous à la culture et l'on sait combien c'est essentiel dans la construction du parcours de chacun. Enfin, les nombreux partenariats avec les enseignants de tous les établissements scolaires de la ville permettent aux enfants de venir découvrir le lieu et de se l'approprier.

Envers du décor

De la médiathèque aux Chevillais

Chaque mois, bibliothécaires, enseignants et professionnels de la petite enfance discutents de leurs « coups de cœur » en littérature jeunesse.

Le travail des bibliothécaires, c'est beaucoup plus que conseiller un ouvrage ou enregistrer sa sortie. Parce que sa mission est de favoriser l'accès au savoir pour tous, la médiathèque développe un programme hors les murs en partenariat avec les enseignants, les professionnels de l'enfance et de la petite enfance, le service municipal de la Jeunesse, la Maison du Conte, le Centre culturel... Chaque semaine, elle accueille des classes de maternelle et d'élémentaire et se déplace dans les crèches, à la PMI et au Relais d'assistantes maternelles. Dans le cadre du projet *Id'Lire*, neuf classes de collégiens ont reçu sa visite (lire page 24). Elle propose également des « lectures en herbe » l'été, des actions de découverte des livres auprès des personnes âgées et des élèves des cours de français langue étrangère. Elle entend par ailleurs développer un plan lecture dans le cadre du Projet éducatif local.

Et quand la médiathèque est fermée au public, que font les bibliothécaires? Il faut encore se documenter sur les nouveautés, se déplacer dans les salons et en librairie, guetter les perles rares, sélectionner des ouvrages et, une fois qu'ils sont acquis, les déballer, les référencer, les étiqueter, les couvrir et enfin les classer. Sans compter qu'après le passage des enfants, il faut tout ranger! ●

Cyber-espace : un label prometteur

L'espace multimédia est un des nouveaux services proposés dans la ville et son succès a été immédiat. Aujourd'hui, il faut réserver sa place pour avoir accès à une heure d'ordinateur. *« Notre public est intergénérationnel. De 8 à 88 ans, on vient surfer sur Internet, consulter un CD rom, créer un album photo, réserver un voyage, préparer un exposé ou écouter de la musique sur la toile »*, s'amuse Marion Mercier, responsable de l'espace. Mais cet espace n'a rien d'un cyber-café. Situé entre les dictionnaires et les encyclopédies, c'est d'abord un pôle de recherche documentaire. Ici, Internet est un outil parmi d'autres, en lien avec le fonds d'ouvrages disponibles. La grande fierté des cyber-animateurs est d'avoir acquis la labellisation « cyber-base » qui a permis à la médiathèque d'intégrer un réseau de 600 structures numériques, dont celle du parc de la Villette à Paris, le plus important de France.

Parole d'experte

« On fait Komagata après la récré ? »

Catherine Johnston, institutrice à l'école maternelle Salvador Allende

Je participe aux rencontres « coups de cœur » organisées une fois par mois par la médiathèque. Là, avec les professionnels de la petite enfance et de l'enfance et le personnel de la bibliothèque, on discute d'ouvrages de littérature jeunesse, qu'il s'agisse de nouveautés ou non. Les bibliothécaires de la médiathèque sont très à l'écoute, très passionnés. Une fois, ils m'ont présenté un auteur japonais, Katsumi Komagata, et j'ai eu envie de partager le travail de cet artiste avec ma classe, des petits de 3 ans. Elles m'ont prêté toute la collection et le CD de musique qui accompagne les livres. J'ai ouvert un atelier dans l'école et, souvent, les enfants me demandaient : *« On fait Komagata après la récré ? »* Avec ma classe, nous sommes venus visiter la médiathèque en janvier et nous allons revenir écouter des histoires en juin. Les bibliothécaires connaissent le monde des livres, nous, celui des enfants. Croiser les deux est essentiel.

Portail web

Tout nouveau, tout beau

Pour sa première année, la médiathèque s'offre un site internet et mise sur l'interactivité et l'échange avec ses publics. De chez eux, les Chevillais pourront, en quelques clics, s'informer des nouveautés, réserver leurs livres ou disques, déposer un commentaire ou une suggestion de lecture, s'inscrire à la prochaine « soupe », réserver son heure au cyber-espace, créer son blog ou consulter son compte. À bientôt sur : **www.mediatheque.ville-chevilly-larue.fr** ●

Inauguration le 14 mai à 18 h à la médiathèque.
Ce même jour, inauguration d'une borne publique de consultation des bibliothèques thématiques du Val-de-Marne.

Exposition

« Nos regards sur la ville »

On se retrouve tous les samedis à la médiathèque pour choisir les photos que nous exposerons à l'occasion de l'anniversaire ». Marc Simon et quelques complices avaient suivi les ateliers du photographe Jean-Christophe Bardot pour la publication de *Nous*, un livre de photographies empli de la vie quotidienne des Chevillais et publié pour l'ouverture de la médiathèque. Ils ont décidé de poursuivre cette expérience au pied de leur immeuble, *« parce qu'il n'y a pas besoin d'aller au bout du monde pour faire de jolis clichés »*. ●

Exposition *Regards sur Chevilly-Larue*
du 24 au 31 mai, salle Mosaïque.

Un an, ça se fête !

Pour son 1er anniversaire, l'équipe de la médiathèque invite les Chevillais à faire la fête. **Au programme du samedi 24 mai :**
10 h 30 : contes pour tout-petits avec Albert Sandoz. Salle Mosaïque.
14-17 h : Praline Gay-Para revient pour souffler la bougie avec sa caravane rouge pleine de récits des Sorbiers. À l'heure pile, pour les jeunes enfants. À la demie, bienvenue aux grands de plus de 10 ans.
15-17 h : bulles de lecture, des histoires de Je aux histoires pour rire.
17 h : déambulation concert de la fanfare les Ouiches Lorènes.
Salle Mosaïque.
Pour en savoir plus, consultez la brochure « Les rendez-vous de la médiathèque » disponible dans tous les lieux publics et sur le portail de la médiathèque à partir du 13 mai.

Parole de citoyenne

« L'ambiance est bonne, l'accueil très sympathique »

Allison, 23 ans, vient à la médiathèque presque tous les jours.
Depuis son ouverture il y a un an, je viens à la médiathèque presque tous les jours, le mardi, le jeudi, le samedi et quand je peux le vendredi. L'ambiance est bonne et l'accueil très sympathique. Quand il y a de la place, je m'installe à l'espace multimédia pour regarder des vidéos et écouter de la musique sur internet. Mais je prends aussi des CD, des DVD ou de la documentation sur les thèmes qui m'intéressent. Récemment, je me suis plongée dans des sujets historiques. Je suis sans emploi, et même si la Mission locale m'aide à chercher un travail, ce n'est pas facile. Cette situation a l'avantage de me permettre de venir souvent, ce qui est pour moi une manière d'évacuer les soucis et les inquiétudes de mon quotidien. Quand je sors d'ici, je me sens bien. À force de venir, je me suis même fait une amie.

La vérité sur le “train de vie” du Maire

Comme après chaque élection, Christian Hervy renouvelle sa pratique de transparence en rendant public son « train de vie ».

Tout d'abord, les indemnités. Pendant la campagne électorale, une rumeur a été répandue visant à attribuer 5 000 € de revenus mensuels au Maire, voire même la somme de 10 000 € ! La vérité est tout autre. Comme Maire, Christian Hervy perçoit chaque mois une indemnité de fonction de 1 877,07 € nets qui s'ajoute à son indemnité de Conseiller général et à celles qu'il perçoit comme Président de la Semhach ou au titre de syndicats intercommunaux. Sur ce total, le Maire conserve une somme de 2 700 € par mois, l'indemnité de Conseiller général étant intégralement reversée à son groupe d'élus au Conseil général et le surplus à son groupe d'élus au Conseil municipal. Pour ce qui les concerne, les maires-adjoints reçoivent une indemnité de 903,13 € nets et les conseillers délégués de 202 € nets. En fonction de leur appartenance, la plupart d'entre eux en reversent une partie à leur formation politique. Le montant total des indemnités des élus est fixé par décret ministériel et ne peut être dépassé. Il varie selon la taille des communes et est aligné sur les rémunérations de la fonction publique. Les indemnités ont pour but de compenser les frais ou les pertes de salaire que vos élus doivent exposer pour accomplir leur mandat. On admettra qu'avec de tels montants, l'enrichissement ne les guette pas !

Ensuite, le logement. En 2004, l'opposition avait répandu la rumeur selon laquelle le Maire s'était avantageusement rendu propriétaire d'un pavillon neuf dans le lotissement des Magnolias. La vie a montré qu'au contraire, c'est le leader de l'opposition de l'époque qui avait acquis une telle propriété, aux conditions préférentielles consenties aux acquéreurs chevillais. L'essentiel étant de semer le trouble, en 2008, le Maire est accusé d'occuper seul un logement social, l'idée étant de l'assimiler aux politiciens parisiens qui occupent des logements de 200 m² ou plus pour des loyers dérisoires. Rien de tout cela ne concerne le Maire de Chevilly-Larue, qui précisait déjà en 2004 dans le journal municipal : *« Le Maire habite dans un logement locatif qui lui a été attribué par l'OPAC du Val-de-Marne bien avant son élection… Le Maire continuera d'être un modeste locataire dans un quartier de Chevilly-Larue où il se plaît et auprès de voisins qu'il apprécie »*. À ces considérations, ajoutons que ce logement est un petit T3 dans lequel le Maire accueille sa fille étudiante, et qu'il paie le même loyer que les autres locataires.

Enfin, la voiture. Le Maire se voit attribuer l'usage d'un véhicule de fonction. Ce dernier est choisi en location et en fonction de ses performances économiques et environnementales, celles-ci étant réévaluées à chaque échéance du contrat. À Chevilly-Larue, pas de grosse cylindrée grise ou noire avec intérieur cuir comme dans certaines villes voisines, mais simplement un véhicule de monsieur ou madame « Tout-le-monde ».

En conclusion : inutile d'essayer d'entacher l'honneur du Maire de Chevilly-Larue en suggérant qu'il aurait une existence dorée aux frais du contribuable. *« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ! »* semble être la devise de certains acteurs locaux dépourvus de morale. En réalité, votre Maire, dont il convient de rappeler qu'il exerce sa fonction à plein temps et ne bénéficie d'aucun autre revenu que celui cité plus haut, est soucieux de la bonne gestion des deniers publics et ne retire aucun profit personnel de l'accomplissement de son mandat. Voilà la vérité. ●

Quartier Sorbiers-Saussaie

Voyages au collège Jean Moulin

Les élèves du collège Jean Moulin ont fait la part belle aux voyages ces dernières semaines. Les uns sont partis en Italie du sud du côté du Vésuve, les autres, de leur classe, ont visité l'Inde.

Apprendre à porter le sari, tout un art.

Un parfum d'encens a flotté toute une semaine au collège Jean Moulin, du 25 au 31 mars. Pour la deuxième année, l'établissement proposait aux élèves de découvrir les richesses d'un pays étranger. Après l'Algérie en 2007, c'est l'Inde qui était à l'honneur. Les élèves et le personnel ont été invités à préparer et à vivre cet événement, qui n'aurait su voir le jour sans le concours des élèves originaires de ce pays et de leurs familles. Pour l'occasion, des expositions présentaient des affiches d'élèves, des travaux réalisés en cours d'arts plastiques, des vêtements, des objets, ainsi que des livres prêtés notamment par la médiathèque Boris Vian. Les collégiens ont également profité de diverses activités leur dévoilant l'Inde sous différentes facettes : présentation d'une pièce de théâtre sur Gandhi, atelier pour apprendre à porter le sari, cours de yoga, lectures de contes, quizz... Après l'Inde, certains élèves (de 5e, 4e et 3e) encadrés de leurs professeurs ont mis le cap vers l'Italie dans le cadre d'un voyage scolaire dans la région de Naples, du 31 mars au 4 avril. Entre la visite du Vésuve et de la Solfatare de Pouzzoles, celle des sites de Pompéi et d'Herculanum et celle du musée archéologique de Naples, ce voyage était pour eux l'occasion de jeter un pont entre deux matières à leur programme, les Sciences et vie de la terre et le latin. De l'Inde à l'Italie, le collège Jean Moulin a offert à ses élèves deux occasions uniques d'évasion et de découverte, avec pour vertu d'aiguiser la curiosité de chacun. ●

Géraldine Kornblum

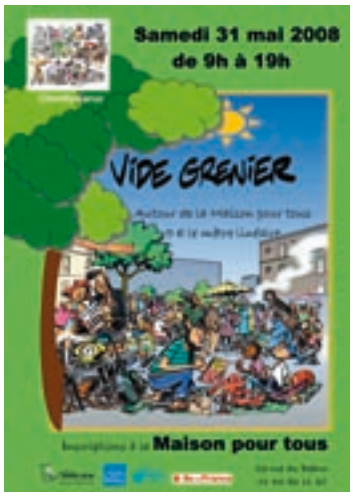

Quartier Sorbiers-Saussaie

Vive le printemps !

La fête du quartier aura lieu le samedi 31 mai. Toute la journée, les alentours de la Maison pour tous auront des allures de place du village. Et si vous en profitiez pour faire le grand nettoyage de printemps en participant au vide grenier qui se tiendra de 9 à 19 h ? (Tarifs : 5 € le mètre linéaire. Inscriptions à la Maison pour tous). Pour l'heure du déjeuner, chacun pourra apporter qui un plat, qui un dessert, à partager. L'après-midi, place aux démonstrations des danses pratiquées à la Maison pour tous, aux stands associatifs, aux spectacles, aux animations pour enfants... Cette journée particulière sera clôturée par un concert de musique tzigane du groupe O'Djila, à partir de 19 h. ●

Renseignements à la Maison pour tous : 23, rue du Béarn (01 46 86 11 30).

Espace Jacqueline Auriol

Patchwork, boutis, broderie...

Les visiteurs, dont Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative, ont apprécié les ouvrages présentés.

Coussins, tentures, nappes et napperons bigarrés donnaient à l'espace Jacqueline Auriol des allures orientales. À chaque motif, à chaque fin détail subtilement amené par un jeu de coutures, se devinaient derrière les œuvres exposées la patience et le doigté de la maîtresse d'ouvrage. Mais l'objectif de cette porte ouverte n'était pas tant de donner à voir que de créer l'envie de faire. L'Atelier de Céline est ouvert à tous. *« Du moment qu'on sait tenir une aiguille, on peut venir ! »*. Pour Françoise Capitaine, présidente de L'Atelier de Céline, le patchwork et ses déclinaisons artistiques ne passent pas de mode. Cette passion, qu'elle partage avec Françoise Vincent, la secrétaire, et Rose Piron, la trésorière, elle la conjugue au pluriel (féminin il est vrai mais les hommes sont les bienvenus) chaque jeudi lors d'ateliers de patchwork, boutis, broderie au ruban et autres travaux d'aiguille. *« Ici ce ne sont pas des cours, ce sont les plus expérimentées qui apprennent aux novices »*. Chacune œuvre pour son compte et apporte son nécessaire. *« On travaille, on discute, un peu comme lors des veillées à l'ancienne. C'est un moment de rencontre, de partage »*. Première étape, *« faire que chacun puisse confectionner un premier ouvrage »*. Cela commence par un coussin et par l'enseignement des premières bases du patchwork. Et très vite, puisqu'il paraît que ce n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire, viendra la maîtrise du « piécé » (art d'assembler les pièces entre elles), du « log-cabin » (pliage de bandelettes de tissu en rondins), du « chemin de l'ivrogne » (assemblage d'arrondis), et autres techniques aux noms aussi colorés que les motifs qu'ils dessinent. Alors, à vos aiguilles, à vos percale, baptiste et autres tissus, et rejoignez-les. ●

Géraldine Kornblum

Les Ateliers de Céline
Tous les jeudis
de 14 h 30
à 18 h
et de 19 h 30
à 22 h
Salle Simone
de Beauvoir
(voie de Rungis).
Demander
Mme Capitaine au
01 41 73 34 37.

Quartier Larue

Récital de chansons françaises

Le Théâtre de la Croix du sud et le comité de quartier Larue invitent les Chevillais à un récital de chansons françaises des années 30 aux années 70. Au programme, que des grands noms : Aznavour, Barbara, Brel, Reggiani, Trenet, chantés par Vianney Mosser. ●

Samedi 24 mai à 20 h 45
Espace Jacqueline Auriol
1, avenue Georges Guynemer
Tarif : 4 €.

Quartier La Guinet

Repas de fête

Avec les beaux jours reviennent les envies de dîner entre voisins et amis. Le comité de quartier La Guinet organise un repas de quartier sur le thème « La Guinet en fête ».
Et pour que l'événement se savoure en convivialité, chacun est invité à apporter un plat salé ou sucré à partager. ●

Vendredi 23 mai dès 19 h
Salle Léo Ferré.

« Alexandre Komorowski a pris goût à la chose publique dès le CM2. »

Alexandre Komorows

L'engagement d'un élu

Parce qu'il lui est cher de mener à bien tous les projets proposés par les enfants de Chevilly-Larue, Alexandre a une mission qu'il accomplit telle une vocation : il représente tous les élèves de son collège au Conseil général des collégiens du Val-de-Marne. Élu le 22 octobre 2007, il prend très à cœur ses fonctions. Il respecte et exprime les idées de ses camarades, même si elles sont différentes des siennes, et il est attentif aux préoccupations de tous. Il les informe et les associe au mieux. Lui qui avait déjà été maire-adjoint du Conseil municipal d'enfants de Chevilly-Larue, lui qui aujourd'hui travaille sur des projets qui seront profitables à l'ensemble des collégiens du département, est sans doute en passe de tracer son chemin vers un avenir jalonné d'actions collectives.

Élève en classe de 5e section Europe (anglais/allemand) au collège Liberté de Chevilly-Larue, Alexandre, 12 ans, mène tambour battant ses études, ses activités sportives et ses responsabilités d'élu au Conseil général des collégiens du Val-de-Marne.

ski, taille « Sciences-po »

Alexandre a grandi dans une famille où l'entraide, le partage, la solidarité sont plus que des mots, une conduite. Contribuer au mieux vivre ensemble fait partie de sa culture ; porter haut ces valeurs pour les autres, de son tempérament.

Dès le CM2, maire-adjoint au Conseil municipal d'enfants (CME) sous la mandature de Marie Jolivet, Alexandre s'investit durant deux ans dans toutes les actions solidaires que le CME mène à Chevilly-Larue. Parce que les projets qu'il soutenait au niveau local ont été menés à bien, et parce que cette première expérience d'élu lui a donné le goût de la chose publique, Alexandre poursuit sa route et décide, dès la fin de ses obligations municipales, de s'investir à l'échelon départemental.

Fier de représenter son collège et de porter haut la voix des jeunes Chevillais au Conseil général des collégiens du Val-de-Marne, motivé et soutenu par les siens, Alexandre prépare alors son prochain programme, conçoit et réalise sa propre affiche. Face à ses pairs, attentifs et silencieux, il présente enfin son discours. Au micro, la voie sûre et posée, il requiert l'amélioration de la restauration scolaire et demande une meilleure hygiène dans les toilettes des collèges. Il lance l'idée d'organiser des olympiades entre les communes du Val-de-Marne et propose la gratuité des transports pour tous les collégiens du département. Persuasif, convaincant, Alexandre est élu, le 22 octobre 2007, par 138 voix contre 59.

En fonction depuis maintenant sept mois, cette nouvelle équipe a deux ans pour réaliser ses projets. Dans cette perspective et à raison de six réunions bimestrielles, Alexandre se rend à Créteil où travaille le Conseil général des collégiens, sous la houlette de Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne. Porte-parole de ses camarades chevillais, Alexandre défend avec ardeur leurs revendications. Il semble si à l'aise et si déterminé qu'on l'imagine volontiers « faire Sciences-Po » dans quelques années ! Il en a le profil et les capacités mais pour l'heure, c'est sur un terrain de foot que s'expriment ses qualités de meneur. Si sa ténacité y est la même qu'en tant qu'élu du Conseil général des collégiens… sans nul doute, Alexandre peut devenir le prochain n° 10 qu'on applaudira demain sur la pelouse d'un grand stade ! ●

Florence Bédouet

Conseil municipal du 14 avril

Vote du budget 2008

Une gestion saine pour une ville

Après le débat d'orientations budgétaires mené lors du Conseil municipal du 1er avril, la nouvelle équipe municipale vient de voter le budget primitif et les taux des taxes locales pour l'année 2008.

Le budget adopté fait preuve à la fois d'équilibre, de solidarité, d'équité et de dynamisme. Celui-ci est tributaire du contexte national de restrictions budgétaires et de baisse générale du pouvoir d'achat. Il est marqué par une augmentation du budget de fonctionnement qui tient essentiellement en trois décisions majeures : la baisse des tarifs de la restauration scolaire adoptée en Conseil municipal le 18 décembre dernier (300 000 €), la reconfiguration du service de transports de La Colombe (45 000 €) et la revalorisation du régime indemnitaire pour le personnel communal (120 000 €). À cela, il faut ajouter d'autres dépenses en hausse comme la valorisation des classes de découverte,

« C'est un budget transparen

Ce budget s'inscrit dans la continuité. Sa dynamique est le fruit de la gestion de l'équipe précédente. 74 % des dépenses d'investissement sont autofinancées. Les bases fiscales sont bonnes. Elles témoignent de la bonne santé de la ville. La progression de 5,4 % des bases de taxe professionnelle est consécutive aux projets de la ville pour un développement économique et de l'emploi. La taxe professionnelle représente ainsi 52 % des recettes fiscales. Quand l'inflation progresse, que le pouvoir d'achat est en berne, la dotation globale de

dynamique

le développement des actions en faveur des personnes âgées et des aides à la personne.
L'investissement, après avoir atteint un pic l'année dernière avec le Cœur de ville et la construction de la médiathèque, est en baisse d'environ 1,4 million d'€. La ville reste néanmoins à un haut niveau d'investissement et se place même dans le haut du tableau départemental.

Avec la construction d'un établissement multi-accueil pour la petite enfance (4,7 millions d'€ sur plusieurs exercices), la réalisation de la salle de sports pour l'école Pierre et Marie Curie (1,7 million d'€), la poursuite de la restructuration du Centre technique municipal (500000 €) et du parc des sports (450000 €) sont déjà inscrits au plan pluriannuel aux côtés d'autres opérations pour les écoles, la voirie ou les jeunes.
« Ce budget, élaboré dans la concertation, sera présent aux côtés de ceux qui en ont le plus besoin », a souligné le Maire, Christian Hervy. *« Il permettra à la ville de poursuivre ses actions en faveur de tous les Chevillais, car la vie devient de plus en plus dure pour chacun »*. Dans cet esprit, la ville a fait le choix de maintenir sa politique de modération des taux des taxes locales qui la plaçait, en 2007, 3e ville la plus faible du Val-de-Marne en matière de taxe d'habitation et 6e en matière de taxe sur le foncier bâti. Ces taux sont augmentés de 2,2 % en 2008, ce qui est en deçà du taux de l'inflation, estimé à 2,5 % pour 2009. Cette mesure s'accompagne d'un relèvement de l'abattement fiscal sur la taxe d'habitation en faveur des familles ayant une ou deux personnes à charge et d'un taux de la taxe sur les ordures ménagères inchangé depuis 2005.
Géraldine Kornblum

nt, "passage de témoin" »

fonctionnement de l'État est limitée à 1,13 %. Dans ce contexte, les dépenses récurrentes de fonctionnement en retrait de 1 % sont conséquentes. Nous poursuivrons cette même politique financière en conjuguant les termes rigueur pour un fonctionnement solidaire avec moyens pour un investissement indispensable. C'est à la nouvelle équipe de s'approprier ce budget et de se donner pour objectif de maintenir les marges de manœuvre pour développer les services à la population.
André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances

Repères

Les taux des taxes locales

Taxe d'habitation
6,55 %

Taxe sur le foncier bâti
13,44 %

Taxe sur le foncier non bâti
29,65 %

Taxe professionnelle
17,62 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
5,60 %

Affectation du budget par secteur

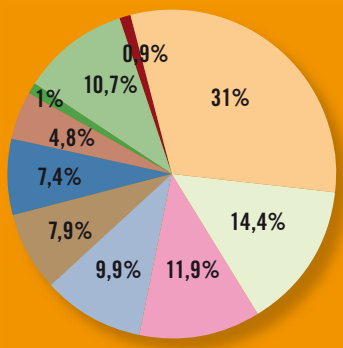

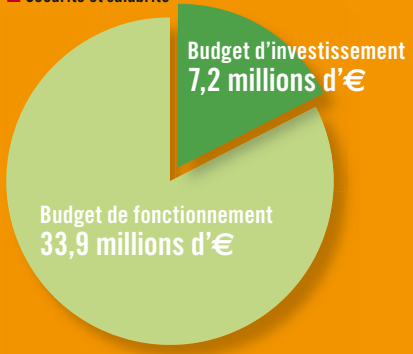

En 2008, les recettes et les dépenses de la ville s'équilibrent à
41,1 millions d'€

Conseil municipal

Les délibérations du 1er avril 2008

• Débat d'orientations budgétaires

• Fixation du nombre et des compétences des commissions municipales
Vote : unanimité

• Vœu s'opposant à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Paul Bert A à la rentrée 2008-2009
Vote : unanimité

• Vœu contre la situation au Tibet en Chine
Vote : 30 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)
2 contre (UMP)
1 ne prend pas part au vote (CLA)

Les délibérations du 14 avril 2008

• Vote du budget primitif 2008 de la ville
Vote : 24 pour (PC, GR-RG, PS, NI)
3 contre (UMP, CLA)
6 abstentions (SVC)

• Vote du taux des quatre taxes locales
Vote : 24 pour (PC, GR-RG, PS, NI)
3 contre (UMP, CLA)
6 abstentions (SVC)

• Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Vote : 24 pour (PC, GR-RG, PS, NI)
1 contre (CLA)
8 abstentions (SVC, UMP)

• Vote du projet primitif annexe 2008 d'assainissement
Vote : 24 pour (PC, GR-RG, PS, NI)
1 contre (CLA)
8 abstentions (SVC, UMP)

• Fixation de la redevance d'assainissement
Vote : 24 pour (PC, GR-RG, PS, NI)
3 contre (UMP, CLA)
6 abstentions (SVC)

• Fixation des tarifs de la restauration municipale pour les projets d'accueil individualisés pour l'année 2008
Vote : unanimité

• Modification du mode de rémunération des assistants maternels
Vote : 27 pour (PC, GR-RG, PS, NI, UMP, CLA)
6 abstentions (SVC)

• Fixation des indemnités des élus
Vote : 24 pour (PC, GR-RG, PS, NI)
1 contre (CLA)
8 abstentions (SVC, UMP)

• Vœu soutenant les personnes handicapées dans leur exigence d'obtention d'un revenu minimum d'existence
Vote : 32 pour (PC, GR-RG, PS, NI, UMP)
1 ne prend pas part au vote (CLA)

Lexique :
PCF : Groupe Communistes et partenaires
GR-RG : Groupe de la Gauche républicaine et des radicaux de gauche
PS : Groupe Socialistes et apparentés
NI : Groupe des non-inscrits
SVC : Groupe Socialistes, verts et citoyens
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits
CLA : Chevilly-Larue Autrement

Le prochain Conseil municipal se déroulera le 17 juin à 19 h salle du Conseil municipal (Ancienne mairie 88, avenue du Général de Gaulle)
Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Manifestations

Pas de fermeture de classe à Paul Bert !

Les enseignants, les parents d'élèves du groupe scolaire Paul Bert A, le Maire et les élus se sont mobilisés pour refuser toute fermeture de classe à la rentrée prochaine. La nouvelle est tombée comme un couperet fin mars. Mais la cause n'est pas entendue. L'an passé déjà, une première tentative de fermeture de classe à l'école élémentaire Paul Bert A avait suscité une levée de boucliers et parents et enseignants, soutenus par la Municipalité avaient finalement obtenu que le poste d'enseignant soit maintenu à force de manifestations. Ce qu'elle n'avait pas réussi l'année dernière, l'Inspection d'académie espérait l'obtenir cette fois-ci, au nom soit disant d'une baisse d'effectifs et, surtout, des 11 200 suppressions de postes d'enseignants annoncées par le gouvernement. Aux mêmes causes les mêmes effets : parents et enseignants des écoles Paul Bert A et B se sont immédiatement mobilisés, ont occupé le groupe scolaire durant deux semaines et ont lancé une pétition qui avait déjà recueilli près de 400 signatures avant les congés de printemps.
Cette fermeture de classe est en inadéquation avec la situation des deux établissements. Une vingtaine d'élèves de plus sont bien attendus pour l'année prochaine. *« Nous sommes la seule école du Val-de-Marne dans cette situation ! »* dénonce Bernard Signarbieux, directeur de Paul Bert B. Cette fermeture de classe aurait des conséquences catastrophiques. Seule solution pour ne pas transférer d'élèves vers Paul Bert B, la mise à double niveau de quatre classes à 26 élèves et des effectifs portés dans les autres classes à 29 ! Or, le groupe scolaire Paul Bert est situé au cœur des Sorbiers, quartier

Permanences du Maire

Christian Hervy vous reçoit sur rendez-vous au 01 45 60 18 00
• à l'Hôtel de ville (88, avenue du Général de Gaulle) tous les vendredis sauf le 3e du mois à partir de 15 h.
• à la MPT (23, rue du Béarn) le 3e vendredi du mois à partir de 15 h
• Les Chevillais peuvent également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire les rappelle.

Élus, parents et enseignants ont « fait classe » devant l'Inspection d'académie le 11 avril.

inscrit au Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) mis en œuvre par l'État qui prévoit un volet éducation au regard des besoins des élèves du secteur. *« L'inspecteur misait sur le fait que des élèves quitteraient l'établissement avant la rentrée. Mais nos enfants ne sont pas des variables d'ajustement ! »* s'insurgent les parents.

Les enseignants et les parents d'élèves, soutenus par leurs syndicats (SNUDI-FO et SNUipp), le Maire et la Municipalité se sont rendus trois fois à l'Inspection d'académie de Créteil pour y rencontrer l'inspecteur ou son représentant. Ils ont d'ailleurs « fait classe » le 11 avril devant l'entrée de l'Inspection d'académie. Les actions et les débats ont fini par payer : l'inspecteur a fait savoir qu'il était éventuellement prêt à reconsidérer sa décision, à condition qu'un groupe de travail se mette en place et réfléchisse à la meilleure organisation possible du groupe scolaire pour l'avenir. Les parents et les enseignants se tiendront néanmoins mobilisés jusqu'à la confirmation officielle que la classe ne fermera pas. ● **Géraldine Kornblum**

Concours

Le pôle collégien se cherche un nom

Comme on s'en souvient, le pôle collégien du service municipal de la Jeunesse a ouvert ses portes le 22 décembre dernier dans les locaux de l'ancienne bibliothèque. Il ne lui manque plus qu'un nom. Les jeunes Chevillais sont invités à se pencher sur la question et à faire preuve d'imagination. ●

Envoyez vos propositions par courrier au service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté) ou au pôle collégien (102, av. du Général de Gaulle). Renseignements au 01 46 87 97 65.

Services publics

Services postaux : quand l'un ouvre, l'autre suit

Le bureau de poste avenue du Général de Gaulle sera fermé les 20 et 21 mai pour cause de déménagement. Durant ces deux jours, la distribution du courrier s'effectuera comme d'habitude. Les clients souhaitant réaliser des opérations seront invités à se présenter à la poste de L'Haÿ-les-Roses (10, boulevard Watel, de 8 h 30 à 19 h) ou à la poste principale de Rungis (22, rue du Séminaire, de 9 à 18 h). Le distributeur de billets sera en fonction jusqu'au 20 mai inclus. Celui de la poste du Cœur de ville ouvrira le 21 mai à 14 heures.

L'installation de l'agence postale communale au sein de la mairie se déroulera dès le 26 mai pour les instances des habitants du quartier Larue (recommandés, colis,...) et à compter du 2 juin pour les autres opérations (affranchissements, retraits et versements d'espèces,...). ●

La poste du Cœur de ville sera ouverte du lundi au vendredi de 8 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 8 à 12 h. L'agence postale communale sera ouverte pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

expressions des

Le comité de rédaction du journal de Chevilly-Larue a pris la décision de poursuivre la publication des tribunes des élu(e)s siégeant au Conseil municipal dans les mêmes conditions que précédemment. Par conséquent, les groupes disposeront d'un espace mensuel d'expression, tandis que la force politique ne constituant pas un groupe au Conseil municipal aura la possibilité de s'exprimer tous les deux mois à compter du numéro de juin 2008.

Stéphanie Daumin, Marc Delorme, Didier Dubarle, Jean-Pierre Friès, Adil Hammou, Nora Lamraoui-Boudon, Élisabeth Lazon, Élisabeth Maillefert, Christian Nourry, Émilie Petit, Martine Tarbès ▸ *Élu(e)s du groupe Communistes et partenaires.*

École en danger

Depuis plusieurs mois, enseignants, élèves et parents sont en mouvement partout dans notre pays, dénonçant une série de mesures engagées par le ministre de l'Éducation nationale (suppressions massives de postes, recours aux heures supplémentaires et modifications apportées à l'enseignement professionnel).
Ainsi, 11 200 suppressions de postes sont programmées à la rentrée prochaine, perpétuant la règle comptable de répartition des postes sans tenir compte des besoins des élèves. En parallèle, le ministre a considérablement augmenté le nombre d'heures supplémentaires pour justifier les suppressions de postes et pallier leur manque.
Il y a danger : l'Éducation nationale risque de ne plus garantir les apprentissages obligatoires. Le refus permanent d'augmenter les effectifs depuis quelques années devient dramatique pour les élèves et pour les enseignants. Dans certains lycées, les classes peuvent atteindre jusqu'à 40 élèves ! Quels savoirs peut-on transmettre dans ces conditions ?
Sous prétexte de faire des économies, le gouvernement saigne la fonction publique et l'Éducation nationale. Le cadeau fiscal de 14 milliards d'€ aux plus aisés se fait au prix de la remise en cause de l'école publique et du droit à l'éducation pour tous.
En avril, l'Inspection académique annonçait la fermeture d'une classe à l'école Paul Bert A malgré des effectifs en hausse. Élus et communauté scolaire en exigent le maintien conformément aux engagements pris par elle l'an dernier.
Nos enfants et nos jeunes ne méritent pas de subir les conséquences de cette politique désastreuse pour leur avenir.

André Deluchat ▸ *Maire-adjoint, président du groupe des élu(e)s de la Gauche républicaine et des radicaux de gauche*

Promesses et actes... la patate chaude

Pour son premier anniversaire à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy est au plus bas dans les sondages. Ces sondages confirment une tendance forte : celle du discrédit entre les paroles du candidat et les actes du président. Et pour cause ! Celui qui devait aller chercher la croissance « avec les dents », celui qui devait être le « président du pouvoir d'achat », celui qui promettait monts et merveilles aux électeurs s'est mu en « bateleur ». Une politique qui rend des milliards d'€ à ceux qui ont le plus est de fait une politique de classes. Les patrons et dirigeants du CAC 40 qui augmentent leurs revenus d'un côté, les travailleurs qui ont du mal à « joindre les deux bouts » de l'autre. Ce sont les communes qui, au plus près de nos concitoyens, subissent ces choix et excès d'une politique nationale qui pénalisent les travailleurs, les retraités et les familles fragilisées. Les municipalités vont devoir répondre aux multiples détresses.
Qu'on en juge : les franchises médicales pénalisent ceux qui ont besoin de se soigner ; l'imbroglio sur les cartes de familles nombreuses ou le non remboursement des lunettes, les décisions unilatérales sur les retraites, les menaces couperets sur les chômeurs, les allocations familiales, la prime de rentrée scolaire… .
Et le summum : le revenu social d'activité (RSA) en direction des Rmistes sera financé par un redéploiement de la prime pour l'emploi. Une solidarité de classe. Les pauvres donnent aux plus pauvres qu'eux !
Et que dire du « droit au logement opposable » quand le gouvernement n'oblige pas les villes qui ont peu de logements sociaux à en construire, sinon une « patate chaude » que les préfets vont passer aux communes comme la nôtre !

François Pernigotti, Joseph Ramiasa, Hermine Rigaud, Mustapha Rizki, Bruno Tranchant ▸ *Élu(e)s du groupe Socialistes et apparentés*

Aux sans-papiers, la facture de la rigueur

Des décennies que ça dure. Et pourtant... Faute de main-d'œuvre, les étrangers en situation irrégulière occupent des emplois peu gratifiants. Ce qui ne les empêche pas de cotiser, de payer des impôts, d'être des acteurs à part entière de l'économie française. Privés de droits, ils vivent toutefois sous la menace permanente d'une expulsion, la peur au ventre. Cette peur, nous la ressentons tous au quotidien. Elle est liée à la hausse des prix, aux délocalisations, à la précarité, à la baisse du pouvoir d'achat. Difficile, dans ces conditions, de ne pas être inquiets, pour nous, pour nos enfants, face à l'avenir.
Le gouvernement ne peut prolonger cette politique de « Tartuffe », consistant à expulser d'une main et à jeter de l'autre un voile pudique sur l'emploi de clandestins, placés sous l'emprise de patrons peu scrupuleux, avides de profits et de primes substantielles.
Puisque l'actuelle majorité s'est placée sous le signe du pragmatisme et de l'efficience, nous demandons au Premier ministre et au chef de l'État de régulariser, sans plus tarder, ces travailleurs de l'ombre qu'ils n'expulseront de toute façon pas.

groupes d'élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Élisabeth Brin, Élyane Darmon, Michèle Dumaine, Jean-Paul Homasson ▸ *Élu(e)s du groupe des Non-inscrits*

Curriculum vitae

Pour cette tribune, notre groupe se présente aux Chevillais.
Michèle Dumaine : Chevillaise de longue date, j'occupe le poste de directrice administrative du club omnisports depuis 1987. L'intérêt et la diversité de ce travail au contact des adhérents, des éducateurs sportifs, des bénévoles dirigeants et des élus m'ont incitée à m'impliquer davantage dans la vie communale en devenant conseillère municipale. À ce titre, je vais poursuivre mon implication pour la pratique sportive en travaillant en liaison avec la maire-adjointe chargée des Sports sur la restructuration du Parc des sports.
Élisabeth Brin : Chevillaise depuis 33 ans dans le quartier Saussaie. En retraite depuis septembre 2007, j'ai enseigné 26 ans à l'école Salvador Allende où j'ai terminé ma carrière comme directrice. Je suis conseillère déléguée en charge de la Petite enfance. C'est un domaine que je découvre en faisant le tour des crèches, de la halte-garderie et du relais des assistantes maternelles, avec l'aide précieuse de Pascale Dedieu. Le gros travail sera la construction et la mise en route de la structure multi-accueil qui répondra à beaucoup d'attentes des Chevillais.
Élyane Darmon : Chevillaise depuis 1971 avec plus de 30 ans passés à la mairie de Chevilly-Larue où j'ai terminé ma carrière au poste de DRH. Âgée de 62 ans, actuelle présidente de l'association des retraités de Chevilly-Larue, j'ai souhaité m'investir un peu plus dans la vie de la commune. Je suis conseillère déléguée à la Vie associative locale et aux vacances et loisirs des retraités.
Jean-Paul Homasson : 63 ans, Chevillais depuis 33 ans. J'ai été médecin chef du Centre Hospitalier spécialisé en pneumologie pendant 30 ans et je poursuis une retraite active où la médecine garde une place importante, en France et à l'étranger. C'est pour moi le début d'un deuxième mandat de maire-adjoint en charge de la Santé, auquel j'ajoute les Jumelages. Mon objectif principal sera la création d'un centre médical pour les médecins généralistes de Chevilly-Larue, et notre groupe portera une attention particulière aux handicapés.

Élise Brultey ▸ *Élue du groupe Socialistes, verts et citoyens*

La jeunesse est à Chevilly-Larue

Les 12-25 ans représentent une part importante de la population chevillaise. Ils sont les adultes de demain. Pour cela, la Municipalité doit proposer une politique jeunesse construite, moderne et ambitieuse. En effet, cette tranche d'âge présente nombre d'interrogations : quelle scolarité, quelle orientation, quelles activités, quel projet de vie, quelle place dans la structure familiale, quel copain, quelle copine ? Il est indispensable de mettre en liens ces diverses préoccupations afin de proposer à chaque adolescent/jeune adulte des actions concrètes en termes d'écoute, de soutien, d'accompagnement, d'orientation. Ce n'est pas le cas à Chevilly-Larue. Il est urgent que cela change, car trop de Chevillais quittent le cursus scolaire sans avoir obtenu de diplôme niveau 4 (bac) voire niveau 5 (BEP, CAP) ; d'autres subissent une orientation insuffisamment explicitée. Les problèmes rencontrés en terme d'emploi par les jeunes Chevillais sont une des conséquences.
La jeunesse doit être une priorité dans une ville et nous regrettons fortement que le Maire et sa majorité n'aient pas choisi de conserver une délégation d'adjoint à la jeunesse. Cela montre que la politique jeunesse municipale s'oriente sur une stagnation, voire une prise en charge moindre, plutôt que sur un dynamisme renouvelé, une évolution positive. C'est en contradiction avec le programme de campagne du Maire. Quelle stratégie étonnante alors que le gouvernement opère des coupes claires à l'Éducation nationale ! Quelle attitude bizarre alors que les jeunes Chevillais ont exprimé haut et fort leur envie d'une gestion différente !

Jean-Franco Capirchio ▸ *Président du groupe UMP, parti radical et non-inscrits*

La séance du Conseil municipal du 14 avril 2008 a été particulièrement consacrée au vote du budget, au vote du taux des taxes locales ainsi qu'aux subventions attribuées aux associations. Le vote d'un budget est toujours un acte important de la vie municipale car il touche bien des aspects de la vie de nos concitoyens. Dans cette proposition de budget, il s'y trouve de bonnes choses, naturellement, comme nous ne manquons pas de le faire remarquer lors des délibérations que nous votons, comme :
- La reconduction des actions sociales, des subventions versées aux associations, des actions en faveur des personnes âgées, des actions en faveur de la famille comme la baisse des tarifs de la restauration scolaire et les travaux programmés sur les équipements sportifs.
- La révision du régime indemnitaire du personnel communal.
Et des mauvaises choses :
- Une dotation budgétaire dédiée à la voirie qui semble insuffisante pour permettre l'aménagement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite et un renforcement de l'éclairage dans certaines zones de la ville.
- Pas de proposition de budget pour renforcer la sécurité comme la mise en place d'une vidéosurveillance.
- La proposition d'une augmentation de la fiscalité locale de 2,2 % et de la redevance sur l'eau.
Pour toutes ses raisons, les élus du groupe UMP, parti radical et non-inscrits ont voté contre cette proposition de budget.
Dans l'attente d'un local que la mairie doit mettre prochainement à notre disposition, nous sommes joignables au 06 62 90 81 45 ou par courriel : *jeanfranco.capirchio@aliceadsl.fr* Nous restons à votre disposition pour débattre et trouver ensemble des solutions à vos préoccupations. N'hésitez pas à nous contacter.

Id' Lire

Le « Top 10 » des collégiens

Toute l'année, la médiathèque a mené un travail de partenariat avec les collèges de la ville autour de la présentation d'ouvrages de différents genres. Objectif : proposer aux collégiens des idées de lecture et susciter chez eux l'envie de lire.

Id' Lire, c'est d'abord l'histoire d'une rencontre entre la médiathèque et les deux collèges de la ville. Une année durant, les bibliothécaires Claude et Marie ont visité cinq classes de 6e, 5e, 4e et 3e du collège Jean Moulin et quatre classes de 6e du collège Liberté avec, dans leurs cartables, une sélection d'ouvrages. En partenariat avec les enseignant(e)s et les documentalistes et à raison de trois séances par classe, elles ont présenté – et parfois lu – des romans, des bandes dessinées, des mangas, des documentaires... À l'issue de ces présentations, dans chaque classe, les lecteurs en herbe ont lu, discuté, commenté et voté pour leurs livres préférés.

Id' lire est alors devenu l'histoire d'une rencontre entre les jeunes lecteurs et l'apprentissage de la critique littéraire. C'est mi-avril à la médiathèque que les élèves se sont rendus pour finaliser la sélection de leurs ouvrages « coups de cœur ». Ils ont écrit les résumés, réalisé les illustrations et enfin peaufiné leur travail de conception sur ordinateur à l'espace multimédia. Aujourd'hui, les critiques des dix livres sélectionnés par les collégiens sont rassemblées dans la petite brochure « Id' Lire ». Et l'on peut lire, à propos de tel ou tel ouvrage, les observations de Robin pour qui *« ce livre a eu des moments à faire pleurer. Tellement que le livre était bien que je l'ai lu en un jour »*, ou celles de Clara-Lisa qui a *« beaucoup aimé ce livre car le personnage principal est un cancre et ce n'est pas souvent le cas »*.

Et maintenant, pour Id'Lire vient le temps de la rencontre entre de nouveaux jeunes lecteurs et les ouvrages que cette revue aura donné envie de découvrir. ●

La brochure Id'lire
est disponible à la médiathèque.

Préparez le carnaval

Telles étaient les couleurs du carnaval de la Fête communale de l'an dernier. Quelles seront celles du prochain ? On sait déjà que les quartiers Sorbiers-Saussaie et Centre seront en pingouins, les quartiers Bretagne et La Guinet en aurores boréales, et le quartier Larue en icebergs. Venez vous inscrire et réservez votre costume à l'atelier du carnaval (derrière l'ancienne mairie). Avant le grand défilé de la fête communale, qui aura lieu le 7 juin, mieux vaut s'entraîner. Tous les participants sont invités à la répétition de danse déambulatoire :

Quartiers Bretagne et La Guinet
jeudi 29 mai, 18 heures,
à l'école Pierre et Marie Curie
Quartiers Sorbiers-Saussaie et Centre
lundi 26 mai, 18 heures,
à l'école Paul Bert
Quartier Larue
vendredi 30 mai, 18 heures,
à l'école Pasteur

Attention, la remise des costumes aura lieu du 2 au 6 juin.

Renseignements auprès de Marion (06 50 09 00 24) ou de Ghislaine (06 88 70 68 91)

Exposition

Il était autrefois à Chevilly...

Il est des histoires qui, parlant du passé, inscrivent ceux qui la racontent dans un présent inattendu. Il en est ainsi de l'exposition « Autrefois à Chevilly ».

Du 10 au 12 avril, les visiteurs ont pu découvrir à la salle Léo Ferré des panneaux retraçant l'histoire du village Chevilly jusqu'à nos jours. Et il y avait fort à apprendre. D'un bout à l'autre, les textes, les photos, les documents anciens, revisitaient le château, les séminaires, l'école, tandis que les objets présentés donnaient à voir ce qu'était la vie quotidienne des Chevillais d'alors.

Mais au-delà des cimaises, des pierres médiévales et des outils agraires, il y avait plus encore à apprendre. Car, et c'est là tout l'attrait de l'événement, cette exposition avait été réalisée par tous les stagiaires des cours de français langue étrangère organisés par la ville. Avec le concours de l'archiviste municipal, et parce que les portes des archives du séminaire se sont ouvertes pour eux, ils ont travaillé des mois durant à la préparation de cette exposition.

Dalila, Fatoumata, Aïcha, Fatima et les autres, guidés depuis des mois par les intervenants de leurs cours, se sont lancés sur les traces du passé chevillais. *« Je ne savais pas que c'était la campagne ici »*, s'étonne l'une. *« Maintenant que je sais cette histoire, je me sens vivre dans mon quartier »*, répond l'autre. Et tous de témoigner que cette expérience leur a fait découvrir Chevilly-Larue et qu'ils étaient fiers de présenter ce vécu comme s'il était le leur aux visiteurs de passage. ●

Géraldine Kornblum

Concert tremplin

Participez à « Ta ziqu'en scène », deuxième édition

Vous avez jusqu'au 30 mai pour vous inscrire au concert tremplin « Ta ziqu'en scène 2008 » qui se déroulera à l'occasion de la fête de la musique, samedi 21 juin prochain à partir de 16 h 30. Les groupes chevillais amateurs de musiques actuelles concourront en public pour remporter un enregistrement professionnel d'un CD 2 titres et se produire sur des scènes locales. ●

Renseignements :

- **Kamel à la Maison pour tous (MPT)**
  23, rue du Béarn (01 46 86 11 30)
  khalil@ville-chevilly-larue.fr
- **Mehdi au service municipal de la Jeunesse (SMJ) :**
  15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)
  midbella@ville-chevilly-larue.fr
- **Sur le site de la ville : www.chevilly-larue.fr**

Livres d'artistes

« Le livre d'artiste n'est pas un livre d'art.
Le livre d'artiste n'est pas un livre sur l'art.
Le livre d'artiste est une œuvre d'art. »

Guy Schraenen

Le livre d'artiste est avant tout une œuvre d'art à part entière réalisée par un artiste plasticien au même titre qu'un tableau ou une sculpture.
Le livre d'artiste est souvent un livre-objet tiré à peu d'exemplaires, ce qui en fait sa rareté.
L'enfant ayant d'abord un rapport sensoriel et physique avec le livre, cela fait de ce dernier avant tout un objet. Il est donc un public privilégié pour les livres d'artistes.
Beaucoup d'artistes se tournent donc vers ces « lecteurs » et créent pour eux des petites merveilles, fragiles mais si fascinantes...
Le livre d'artiste trouve également un public attentif et admiratif auprès des adultes amateurs d'art et de mots.

La maison : variation en quatre couleurs

Louise-Marie Cumont
Éd. du Centre de créations pour enfants

Des compositions et recompositions d'une maison à l'aide de quatre couleurs : rouge, noir, bleu et vert. ●

Le Petit Chaperon rouge

Illustrations de Warja Lavater
Éd. Maegh

Qui ne connaît pas ce célèbre conte ? Dans ce livre qui se déplie sur plusieurs mètres, retrouvez la fameuse histoire du Petit Chaperon rouge servi par un langage imagé. La légende des symboles vous est donnée au début de ce très beau livre. ●

Boule de neige

On dirait qu'il neige / Rémy Charlip
Le Petit Chaperon blanc / Bruno Munari
Éd. les Trois Ourses

À partir de l'utilisation de la couleur blanche, de l'invisible et de la transparence, deux livres de deux artistes qui se répondent à vingt-sept ans d'intervalle. ●

Autour d'Audren

Dans le cadre de l'animation autour de Boris Vian et de l'Oulipo, les enfants de deux classes de CE2 ont participé à des ateliers d'écriture animés par Audren (auteur jeunesse). Après avoir joué avec les mots, ils ont prolongé leur travail en jouant avec les matières. Des ateliers menés par les professeurs de la Maison des Arts plastiques Rosa Bonheur leur ont permis de créer leurs « livres d'artistes ». Chaque enfant a ainsi conçu un petit livre, de l'écriture poétique jusqu'à la reliure finale.
Exposition du 3 au 7 juin - Médiathèque Boris Vian.
Vernissage de l'exposition : jeudi 5 juin à 19 h en présence d'Audren.
Une vente dédicace aura lieu à cette occasion.

Audren est née à Paris en 1962. Elle a deux filles, un compagnon musicien, un sens olfactif très développé, une licence de Lettres et d'Arts plastiques et un très gros poisson rouge. Elle a vécu aux États-Unis, en Angleterre, en Italie. Elle aime butiner la planète, découvrir des lieux, comparer des cultures, voyager. Elle aime rompre le train-train quotidien en chantant et en écrivant des romans, des poèmes, des chansons. *« J'écris depuis l'âge de quinze ans et j'ai des histoires plein mes tiroirs... »* Voila de quoi réjouir les lecteurs d'Audren qui s'enthousiasment pour son univers si particulier, son humour décapant et ses personnages peu ordinaires. ●

Pour un public adulte

Le voyage à Tokyo

Avril
Éd. Alain Beaulet

Dans un petit coffret noir qui pousse à l'intimité de la lecture, un dépliant panoramique de plus de 2,80 mètres de long, qui vous présente le septième voyage à Tokyo de l'auteur. ●

Vue dans les années 1950 du premier bureau de poste, 1, avenue du Président Roosevelt, ouvert de 1949 à 1977.
(Carte postale des Éditions SIM)

La poste à Chevilly-Larue, une histoire mouvementée

De 1949 à 2008, il y a eu six bureaux ou antennes de poste, successifs ou simultanés à Chevilly-Larue.

Fin 1976, achèvement du chantier du bureau de poste, 100, avenue du Général de Gaulle, ouvert de 1977 à 2008.
(Collection : Archives municipales)

Les Chevillais ont longtemps dépendu du bureau de poste de L'Haÿ-les-Roses. En 1930, du fait de l'essor des lotissements pavillonnaires, l'administration postale propose d'installer un facteur-receveur des postes à Chevilly-Larue, à condition que la commune mette un local à sa disposition. La municipalité envisage d'abord d'établir le bureau de poste dans une propriété communale proche de la mairie, puis, en 1933, dans l'aile ouest de la mairie, dans la classe des filles désaffectée à la suite de l'ouverture de l'école du Centre. Elle y renonce pour des raisons financières. Elle reprend ses recherches de locaux en 1937 et fixe son choix en 1942 sur le douteux hôtel Soulier au 1, avenue des Sorbiers (avenue du Président Roosevelt, depuis 1946), qu'elle acquiert en 1944. Il lui faut 3 ans et demi pour arriver à expulser les derniers occupants, avant de commencer les travaux d'aménagement fin 1948. Le bureau de poste est enfin ouvert le 4 octobre 1949.

Entre-temps, une recette postale auxiliaire a été ouverte le 18 mars 1948 au 36, rue Pasteur, dans la mercerie – magasin de journaux de M. Godet. Elle sera ensuite tenue par M^me^ Kermarrec, avant d'être fermée le 1^er^ décembre 1968.

L'urbanisation de la ville s'intensifie à partir de 1955. Le bureau de poste devenant vite insuffisant, la municipalité se lance en 1961 dans de longues démarches pour en construire un nouveau. Un projet est étudié à l'angle de la RD 60 et de la route de Rungis, mais il est compromis par l'aménagement du Marché d'intérêt national (MIN), car le terrain choisi est compris dans son périmètre. La municipalité se tourne alors vers deux autres sites, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg et boulevard Jean Mermoz, puis revient à son choix initial, obtenant finalement le terrain en 1974. Dans la même période, la dimension du bureau projeté a été réduite suite à l'ouverture, le 1^er^ août 1969, du bureau distributeur « Rungis principal », situé à Chevilly-Larue, 22, rue du Séminaire, dans le MIN. Le bureau de poste est enfin construit en 1975-1976. Il est ouvert le 25 janvier 1977 au 100, avenue du Général de Gaulle. Il déménage 31 ans après au Cœur de ville, au 4, rue de Provence, où il rouvre le 22 mai 2008, en même temps que s'installe une agence postale communale au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Rendez-vous

En juin, bouge ton corps

Traditionnellement organisées le premier vendredi de juin, les Boucles chevillaises s'élanceront le 6 juin à 20 h précises, une semaine avant les Journées aquatiques programmées les 14 et 15 juin. Juste le temps de passer du short au maillot.

En préambule, les scolaires ouvriront le bal le 2 juin au parc départemental et à la piscine. Au menu : de la course à pied et quelques longueurs de bassin, le tout dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne. En course, l'objectif est de réaliser un « contrat temps » sur une distance donnée. Autrement dit, on ne récompense pas seulement la performance, mais aussi la connaissance de soi. C'est plus égalitaire. Pour la natation, les Journées aquatiques scolaires sont ouvertes cette année à tous les élèves, du CP au CM2... Ça va faire du monde ! À partir de 16 ans, un avant-goût des Boucles chevillaises sera proposé le vendredi 6 juin avec un 2 km dans les rues de Chevilly-Larue. Départ à 18 heures. L'épreuve adultes, ouverte à tous les Chevillais, s'élancera dans la foulée avec une petite nouveauté cette année : les distances ont été ajustées à 10 et 5 km. Le parcours est quasi inchangé avec un départ à côté du gymnase Marcel Paul, place Nelson Mandela, et une arrivée à côté du parc départemental, rue Petit Le Roy, sur le terrain de la fête communale, à deux pas de la piscine.

Il faudra attendre le week-end suivant pour goûter le plaisir de participer au grand relais populaire des Journées aquatiques. Avec, toujours à la clef, d'éventuels records à battre

pour décrocher les coupes des plus jeunes, des plus âgés, des plus endurants, des meilleures équipes, meilleures familles, meilleurs quartiers… ●

Pierre Mitev

Les Boucles chevillaises

Vendredi 6 juin
(scolaires : 2 et 3 juin)
Départs : 5 et 10 km adultes à 20 h - 2 km jeunes à 18 h
Inscriptions ouvertes à tous les Chevillais. Renseignements au service des Sports (01 46 86 35 63 ou sports@ville-chevilly-larue.fr)
2 km : gratuit, 5 km : 5€ (7€ sur place), 10 km : 8€ (10€ sur place). Tee-shirt à l'arrivée et coupes aux premiers.
Certificat médical obligatoire de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition pour les non licenciés. ●

Journées aquatiques

Samedi 14 juin de 14 à 21 h et dimanche 15 juin de 9 à 16 h
(scolaires : 2 et 3 juin)
Ouvertes à tous ceux qui savent nager au moins 50 m sans s'arrêter)
Remise de récompenses le dimanche à 16 h 30. ●

Brèves de vestiaires

Mucoviscidose : gala de solidarité
Les nageuses de l'Élan natation synchronisée participeront au gala organisé le 18 mai à la piscine de L'Haÿ-les-Roses en soutien aux enfants atteints de la mucoviscidose. L'occasion d'associer solidarité et plaisir d'un beau spectacle en présence des meilleures nageuses du club. Avec, notamment, la participation des nageuses de duo, classées première équipe d'Île-de-France lors du championnat de France N2 (lire ci-contre).
Piscine municipale de L'Haÿ-les-Roses 21, rue du Hameau - 15 h 30.
Entrée : 5€ et 3€.

Rugby : amical accueil
Garçons et filles, ils ont entre 20 et 30 ans et jouent au « Touch Rugby », la version soft du rugby sans placage. D'habitude, ils s'entraînent à Balard (Paris, 15e arr.), mais leur terrain étant momentanément indisponible, la ville de Chevilly-Larue a décidé, sur proposition de l'Élan rugby, de les accueillir au parc des sports. Côté Élan justement, la section tourne bien. Avec une belle assiduité aux matches comme aux entraînements et de plus en plus de jeunes. Il reste quelques places en équipe pour les 15/16 ans. Avis aux amateurs…

Gymnastique volontaire : sortie le 18 mai
Pas de panique, la sortie 2008 n'est pas encore passée. Malgré la coquille sur la date dans le dernier numéro du Journal, il fallait, bien sûr, comprendre que l'orage en question avait frappé l'édition précédente et non celle à venir. Au moins, cette petite coquille cuite dans l'œuf aura attiré l'attention des retardataires et fait parler de cette belle initiative de l'Élan, qui permet de tisser des liens d'amitié à l'occasion de la désormais traditionnelle randonnée de printemps des gymnastes. Cette fois, il fera beau et chaud, c'est promis.

Le chiffre du mois

3041 €

C'est la somme récoltée à Chevilly-Larue dans le cadre du Téléthon de décembre dernier. Record battu. Ce n'est peut-être pas un record sportif, mais le sport y a largement contribué. Et comme en sport, l'important, c'est de participer… Au final, cela fait un monde sportif chevillais solidaire. À noter qu'en Val-de-Marne, le montant des dons s'élève à 1,8 million d'€.

Football

De la pelouse au banc, on recrute !

Entre son école de football pleine de promesses et ses équipes vétérans au top, l'Élan football poursuit son renouveau en lançant de nouvelles équipes chez les moins de 18 ans et les seniors. Ça va chauffer !

Avec plus d'une centaine de jeunes particulièrement assidus aux entraînements, on peut dire que l'Élan football bétonne son avenir. Un véritable staff technique est en place. Depuis janvier, Thierry, le nouveau coordinateur, soutenu par quatre adjoints, harmonise les méthodes d'entraînement de l'école de football. Sans compter les trois responsables des sections poussins et benjamins et leurs quatre adjoints… Un stage a même été organisé pendant les vacances de printemps pour les amateurs. De quoi mettre le turbo. Seule ombre au tableau : la modeste implication des parents. *« C'est dommage, nous manquons d'accompagnateurs pour emmener les enfants »*, souligne David Doumayou, le président. *« Il suffirait que quelques parents se relaient. Cela permettrait aussi de cultiver davantage l'ambiance familiale et les liens au sein du club. »*
Sans le soutien des parents, il est difficile aux seuls éducateurs de conduire les jeunes pour les matches à l'extérieur.
Au niveau des équipes, il restait un vide à combler. D'un côté, les moins de 13 ans et moins de 15 ans qui devraient évoluer en 3e division de district la saison prochaine. De l'autre, les vétérans en pleine phase ascendante. Avec 15 victoires et un nul sur 16 matches, l'équipe de Championnat du dimanche matin (CDM) accède à la Promotion d'Honneur, le premier niveau régional. Et les vétérans de DHR parviennent cette année en quart de finale de la Coupe de Paris. Entre les deux, le club espère lancer dès la prochaine rentrée une équipe de moins de 18 ans et une équipe senior.
L'appel est lancé. Faites passer ! ●

P. M.

Permanences le mercredi de 18 à 20 h au parc des sports.

Natation synchronisée

Noémie, Eugénie et Coline au top régional

Dixièmes du championnat de France N2, les nageuses de l'Élan se classent première équipe d'Île-de-France et confirment leur place parmi les meilleurs duos. Cette

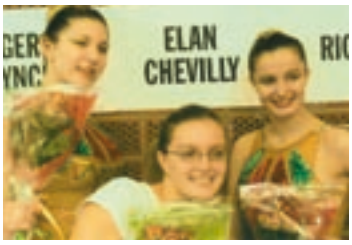

performance est plus qu'honorable, d'autant qu'en choisissant d'entraîner les plus jeunes, les nageuses consacrent moins de temps à leur entraînement. Formées au club, Coline Héry, Noémie et Eugénie Loné sont toutes les trois titulaires du 6e « Marsouin », le plus haut niveau, et très actives au sein de la section pour partager leur expérience et dispenser les meilleurs conseils.
Ce qui les réunit en compétition ? Le duo. Une discipline où la complicité prend une dimension particulière, chacune étant l'ombre de l'autre, son prolongement, son double… La compétition s'effectuant sur deux programmes, avec une partie technique composée de figures imposées et une partie libre, il est possible de participer à trois. Ainsi, contrairement à ce que nous avons pu écrire, la composition des duos n'est pas figée. Lors du championnat de France d'avril, Noémie et Eugénie ont présenté le premier balai, puis Coline et Eugénie le second. L'équipe de duo de l'Élan est donc bien constituée d'un trio majeur et non d'un duo de choc ! Question : et pour les trios, il pourrait y avoir mathématiquement jusqu'à combien de nageuses ? ●

Coup de chapeau

L'objectif n'était pas gagné d'avance, mais elles l'ont atteint. L'équipe féminine de l'Élan tennis de table a décroché le maintien en championnat National 2 à l'issue de la deuxième phase. Maryse, Fei, Marianne et Ivana, qui étaient parvenues fin décembre à se hisser à ce niveau de compétition, ont donc réussi à s'y ancrer. Espérons que cette concrétisation leur donnera une nouvelle motivation pour progresser encore. Rappelons que la section tennis de table s'est vue décerner, en février, le titre de section la plus performante au palmarès 2007 de la « Soirée des sportifs ». Elle affiche d'excellents résultats individuels et son équipe masculine est montée cette saison en pré-nationale.

Pharmacies de garde de jour

Jeudi 8 mai
Benouaiche
81, avenue du Général de Gaulle
L'Haÿ-les-Roses
01 46 65 85 18

Denimal
Centre commercial Belle Épine porte 3
Thiais
01 46 86 39 64 / 01 56 70 01 48

Dimanche 11 mai
Lahlou el Outassi
70, rue Émile Zola
Fresnes
01 46 60 05 65

Dimanche 18 mai
Trouillet
55, rue Paul Hochart
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 48 02

Wu Yao Kwang
19, rue du Pavé de Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 25 mai
Henry
129, rue de Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
01 45 60 49 34

Ghemri
25, boulevard de Stalingrad
Thiais
01 46 80 07 29

Dimanche 1er juin
Truong
61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat 17 ou 01 49 08 26 00

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 4 juin
Secteur 2 : 21 mai
Secteur 3 : 28 mai

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement: 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe)
Le calendrier complet de l'année 2008 est disponible en téléchargement sur: www. ville-chevilly-larue.fr rubrique Environnement

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- **Un directeur de cabinet.**
- **Un second de cuisine pour la cuisine centrale.**
- **Un responsable du pôle gestion budgétaire, administrative, comptable et logistique pour la direction des Services techniques.**
- **Un urbaniste du droit des sols, cadre B confirmé ou A (jeune attaché ou ingénieur subdivisionnaire).**
- **Des assistants maternelles agréés pour la rentrée scolaire 2008 à la crèche familiale.**
- **Des animateurs/trices avec expérience d'encadrement de jeunes âgés de 12 à 18 ans pour l'été 2008.**

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire
88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique « Offres d'emploi ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

État civil

Du 1er au 31 mars 2008

Naissances

Sirine Bouchemla
Chochana Attal
Antonin Ammann
Nathan Madiama Quentin
Halil-Duperrier
Ulysse Katsikas
Amélie Bernigole
Stessy Rajosvah
Eléana Simon-Dazelle
Lohan Rosan
Timothé Lafon
Mathis Nicolaï
Marion Seguy
Guillaume Couverchel-Gaultier
Sarah Hemmache
Axel Grandjean
Léa Keller
Ilias Benali
Lina Hassani
Teddy Lefevre-Azzabi
Maëlle Legay

Mariage

Nathalie Tchenquela et Xavier Grymonprez

Décès

Gérard Fleuriot de Langle
Jean Chesnay
Jeanne Baron
Djilani Bouzidi
Vida Eljam
Marguerite Adam
Joseph Grall
Henriette Notheaux
Pierre Delas
Denise Auger

Coordonnées de la mairie

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle 94669 Chevilly-Larue Cedex
01 45 60 18 00
www.ville-chevilly-larue.fr

Philippe Aubry nous a quittés

Employé municipal pendant une vingtaine d'années au centre technique municipal comme électricien, Philippe Aubry était connu et très apprécié dans toute la ville pour sa gentillesse, sa discrétion, sa disponibilité permanente et, surtout, son perpétuel souci de toujours rendre service.
Passionné par son métier, il avait décidé en 2000 de se mettre à son compte. Décédé le 25 mars dernier, environ trois cents personnes lui ont rendu un dernier hommage le 1er avril.

Prix de l'eau

Le retour en régie publique : une autre gestion de l'eau

Les scrutins des municipales et des cantonales maintenant terminés, deux rendez-vous majeurs attendent le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif). D'abord, l'installation de son bureau et l'élection de son président le 15 mai prochain, puis le renouvellement de son contrat avec Veolia en 2010. Nombre de communes membres, dont Chevilly-Larue, prônent une baisse du prix de l'eau et, à cet effet, entendent bien profiter de ces deux rendez-vous pour inciter le Sedif à sortir de l'actuel contrat de régie intéressé, vieux de 82 ans. *« Aujourd'hui, le prix du m³ d'eau à la production est de 1,4849€ hors taxes et est payé au robinet 3,9319€ par les Chevillais, ce qui est très haut dessus de la moyenne nationale, située à 2,80€ »*, témoigne Jean-Pierre Friès, conseiller municipal représentant la commune au Sedif. Une étude du magazine *UFC Que Choisir* de 2007 avait d'ailleurs montré que le prix de l'eau en Île-de-France était le plus cher de France et que Veolia, gestionnaire de l'eau du Sedif, réalise 62 % de marge sur chaque litre consommé par les Franciliens.

Devant ce constat, une baisse du prix de l'eau est possible. Une baisse cependant refusée par André Santini, actuel président du Sedif. Une étude sur la faisabilité et les conséquences d'un retour à une gestion publique de l'eau est actuellement menée par l'association « Une eau pour tous - Objectif 2010 », à laquelle Chevilly-Larue est adhérente. L'expérience déjà faite par de nombreuses villes de province est plus que probante : Bordeaux, Lyon et Castres ont enregistré des baisses respectives de 10 %, 16 % et 20 %. La récente position du maire de Paris est venue apporter de l'eau au moulin de l'association puisque la capitale vient de décider de reprendre le personnel de Veolia et de créer une entreprise publique pour Paris. *« S'il y a un domaine où la notion de service public doit s'appliquer dans toutes ses dimensions, c'est bien celui de la production et de la distribution de l'eau, notre bien commun »*, insiste Jean-Pierre Friès qui *« invite tous les délégués des communes membres du Sedif à réfléchir à cette question le 15 mai lors de l'élection du président du Sedif. »* ●

Géraldine Kornblum

Médecin de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis (AMG12)

Tél. : 01 46 63 72 17

Semaine : de 20 h à minuit
Week-end et jours fériés : de 8 à 20 h
En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement)

Impôts sur le revenu

Calendrier des déclarations

- Date limite de dépôt des déclarations : **30 mai à minuit**
- Date limite de transmission des déclarations en ligne : **24 juin**

Renseignements : 0820 32 42 52 du lundi au vendredi de 8 à 17 h ou www.impots.gouv.fr.

Calendrier des déclarations

Pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus 2007 :

En mairie de Chevilly-Larue sur rendez-vous au 01 45 60 18 54 les jeudi 15 mai et mardi 20 mai de 13 h 30 à 16 h.

Au centre des impôts de L'Haÿ-les-Roses du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15. 4, rue Dispan (01 49 08 88 00).

Permanences du correspondant du parquet

Les 1er et 3e mardis de chaque mois de 13 à 15 h
2 bis, rue du Berry - 06 18 42 04 84

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais.

En mairie, les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10 h, les 2e et 5e samedis du mois de 9 à 11 h

Permanence de l'assistante sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin.

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05

Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-pact 94

Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12 h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... **Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).**

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs :

Jeudis 15, 22 et 29 mai de 16 à 18 h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

Permanences pour les copropriétaires et accédants à la propriété :

Mercredis 7, 14, 21 et 28 mai de 16 à 18 h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

Permanences de l'ARSS

L'Association des résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS), en contact avec la CGL94, reçoit les locataires sans rendez-vous à sa permanence à la Maison pour tous les lundis de 17 à 19 h, sauf vacances scolaires. N'hésitez pas à la rencontrer pour tout problème avec votre bailleur, voisinage, et autres.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

Les 2e et 4e jeudis du mois, de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn